



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/813
19 décembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 18 e) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Mahmoud BARIMANI (République islamique d'Iran)

1. A sa 49e séance, le 11 décembre 1991, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/46/105) relative à la nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies à des sièges qui deviendront vacants du fait de l'expiration du mandat de trois de ses membres, le 31 décembre 1991.
2. La Cinquième Commission était saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/46/54), contenant les noms de trois personnes désignées par leurs gouvernements respectifs pour être nommées au Tribunal administratif pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1992.
3. La Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander la nomination au Tribunal administratif des Nations Unies, pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1992, de MM. Balanda Mikuin Leliel (Zaïre), Samarendra Sen (Inde) et Hubert Thierry (France).

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer membres du Tribunal administratif des Nations Unies pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1992 les personnes suivantes :

M. Balanda Mikuin Leliel
M. Samarendra Sen
M. Hubert Thierry.
